

**JEU DE NOËL DU RESEAU ACHETONS LOCAL EN SEINE-EURE**

**DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 AU SAMEDI 3 JANVIER 2026**

**AVENANT N°1**

**REGLEMENT DU JEU AVEC OBLIGATION D'ACHAT**

**ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT**

Suite au désistement d'un des artisans, commerçants et producteurs locaux participants, le présent avenant a pour objectif de redéfinir la liste des participants au jeu, et vient modifier l'article 7 du règlement et remplacer l'annexe n° 1 par l'annexe n° 1 bis du présent avenant.

**ARTICLE 2 – ARTICLE MODIFIÉ**

L'article 7 du règlement est remplacé par les termes suivants :

**ARTICLE 7 – DOTATION, VALEUR ET NATURE DES LOTS**

L'ensemble des lots sont offerts par les artisans, commerçants et producteurs locaux participants.

Ainsi :

- ♦ Biocoop Coopérative Nymphéa offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 15 €
- ♦ Boulangerie Aux 4 Saisons offre 5 ballotins de 125 g de chocolat – valeur unitaire 7,70 €
- ♦ Brasserie des Cottereaux offre 5 coffrets dégustation de 3 bières 33 cl – valeur unitaire 10 €
- ♦ Brasserie Duplessi offre 5 coffrets dégustation de 6 bières Richard Cœur de Lion – valeur unitaire 15 €
- ♦ Brasserie La Cardamine offre 5 coffrets dégustation de 7 bières – valeur unitaire 25 €
- ♦ Collet Traiteur offre 5 lots composés d'une bouteille de cidre et d'une bouteille de jus de pomme fermier de la Ferme du bois Normand – valeur unitaire 11 €
- ♦ D'ici ou de France offre 5 lots comprenant 1 paquet de farine semi-complète T80 (Ferme des Buspins), 1 caramel fermier à tartiner (Ferme des Cara-Meuh) et 1 bon d'achat de 5 € valable 3 mois – valeur unitaire 11,35 €
- ♦ Enak Délice offre 5 lots comprenant 1 sauce, 1 tartinable et 1 confiture – valeur unitaire 15 €
- ♦ Epicerie Com'Avant offre 5 lots comprenant 1 bière 75 cl (Brasserie Les 2 amants) et 1 terrine (Ferme des Marionnettes) – valeur unitaire 15,55 €
- ♦ Epicerie du Halage offre 5 bons d'achat à valoir sur tous les produits alimentaires et sur la bière locale – valeur unitaire 10 €
- ♦ Ferme des Buspins offre 5 lots comprenant 1 bidon 0,75 l d'huile de colza, 1 kg de farine de blé semi-complète T80, 300 g de pâtes Mini-Conchiglie et 500 g de lentilles vertes – valeur unitaire 16,70 €
- ♦ Ferme des Peupliers offre 5 lots comprenant 12 yaourts étuvés et 6 yaourts brassés – valeur unitaire 16 €
- ♦ L'Aiguille Verte offre 5 bons cadeaux à valoir sur la boutique en ligne [www.aiguilleverte.fr](http://www.aiguilleverte.fr) – valeur unitaire 10 €
- ♦ L'Île aux Abeilles offre 5 coffrets « miels en panier gourmand » – valeur unitaire 20 €
- ♦ La Grande Cave offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 10 €

- ♦ Le Petit Panier offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 10 €
- ♦ Les Vergers du Mesnil-Jourdain offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 10 €
- ♦ Les Vergers d'Orgeville offre 5 valisettes de cidre et jus de pomme – valeur unitaire 12 €
- ♦ Liaisons Bio offre 5 plateaux apéro bio à gogo – valeur unitaire 15 €
- ♦ Maison Héron père et filles offre 5 bons d'achat à valoir sur l'achat d'un flan Normand 6 ou 8 personnes – valeur unitaire 5 €
- ♦ Panier Sympa offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 10 €
- ♦ Richard Boucherie offre 5 bons d'achat – valeur unitaire 10 €
- ♦ SPAR offre 5 lots comprenant 1 jus de pomme pétillant, 1 jus de pomme framboise et 1 confiture pomme Calvados de la Ferme des Noës – valeur unitaire 15 €

Toutes les autres clauses et conditions initiales du règlement prévalent et demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions prévues dans le présent avenant.

## ANNEXE 1 BIS

### « JEU DE NOËL DU RÉSEAU ACHETONS LOCAL EN SEINE-EURE »

DU SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 AU SAMEDI 3 JANVIER 2026

### LISTE DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRODUCTEURS LOCAUX PARTICIPANTS

#### ARTISANS

- Boulangerie Aux 4 Saisons – 39, place des 4 Saisons 27100 Val-de-Reuil
- Brasserie des Cottereaux – 45, route de Rouen 27600 Gaillon
- Brasserie Duplessi – 13, rue aux Moines, Tosny 27700 Les Trois Lacs
- Brasserie La Cardamine – 14, rue de la Mairie 27490 Cailly-sur-Eure
- Collet Traiteur – 19, rue du Matrey 27400 Louviers
- Enak Délice – Pôle d'agriculture biologique Les Hauts Prés, Parc d'activités du Vauvray, 1 voie des Vendaises 27100 Val-de-Reuil
- L'Aiguille Verte – 15, rue aux Ormes 27600 Saint-Julien-de-la-Liègue
- Liaisons Bio – Pôle d'agriculture biologique Les Hauts Prés, Parc d'activités du Vauvray, 1 voie des Vendaises 27100 Val-de-Reuil
- Richard Boucherie – 114, rue Grande 27100 Val-de-Reuil

#### COMMERÇANTS

- Biocoop Coopérative Nymphéa – 45B, avenue Winston Churchill 27400 Louviers
- D'ici ou de France – 75, rue du Général de Gaulle 27600 Gaillon
- Epicerie Com'Avant – 1, impasse Saint-Vincent de Paul 27490 Clef-Vallée-d'Eure
- Epicerie du Halage – 2G, rue de Léry 27740 Poses
- La Grande Cave – 36, place du Champ de Ville 27400 Louviers
- Le Petit Panier – 19, place de la Mairie 27400 La Haye-Malherbe
- Maison Héron père et filles – 49, rue de Paris 27400 Louviers
- Panier sympa – 2A, rue des Anémones 27430 Andé
- SPAR – 28, Grande Rue 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray

#### PRODUCTEURS LOCAUX

- Ferme des Buspins – 8, Les Buspins 27430 Daubeuf-près-Vatteville
- Ferme des Peupliers – 4, rue des Peupliers 27380 Flipou
- L'Ile aux Abeilles – Pôle d'agriculture biologique Les Hauts Prés, Parc d'activités du Vauvray, 1 voie des Vendaises 27100 Val-de-Reuil
- Les Vergers d'Orgeville – 5, chemin des Prés 27380 Flipou
- Les Vergers du Mesnil-Jourdain – 22, rue de l'Eglise 27400 Le Mesnil-Jourdain

SELARL CJReAct  
Guillaume THIERY et Associés  
Commissaires de Justice  
5, Rue Tatin – BP 610  
27406 LOUVIERS  
Tél : 02.32.40.14.63  
Fax : 02.32.40.39.60  
Mail : etude@t2-huissier.fr  
Siret : 899833669



Paiement par carte bancaire  
possible par téléphone  
et sur notre site internet

[www.t2-huissier.fr](http://www.t2-huissier.fr)

Par virement

IBAN :  
FR76 3000 3031 4300 0220 4941 381  
BIC :  
SOGEFRPP

## PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DEPOT

LE : TROIS DECEMBRE  
DEUX MILLE VINGT-CINQ

### A LA DEMANDE DE

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-EURE (C.A.S.E), Etablissement Public de Coopération Intercommunale ayant son siège à LOUVIERS (Eure - 27400), Hôtel d'Agglomération, 1 Place Ernest Thorel, identifiée sous le numéro SIREN 200 089 456, instituée suivant arrêté de Monsieur le Préfet de l'Eure pris le 21 décembre 2012 portant création de la nouvelle Communauté d'Agglomération Seine-Eure issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et de la Communauté de Communes Seine Bord, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité.

Laquelle nous a exposé qu'elle organise un jeu concours du Samedi 29 Novembre 2025 au Samedi 03 Janvier 2026 avec tirage au sort intitulé « JEU DE NOEL DU RESEAU ACHETONS LOCAL EN SEINE-EURE ».

Que suite au désistement d'un des artisans, commerçants et producteurs locaux participants un avenant n° 1 audit règlement a été rédigé.

Que pour la régularité des opérations, il nous requérait de déposer au rang de nos originaux ledit avenant au règlement de ce jeu conformément à la loi du 17 mars 2014.

Je soussigné, Maître Guillaume THIERY, Commissaire de Justice associé de la SELARL CJReAct - Guillaume THIERY Et Associés, Commissaires de Justice Associés à la résidence de LOUVIERS (27400), 5 Rue Tatin,

Certifie avoir pris possession d'un exemplaire de l'avant n° 1 du règlement du jeu qui est rédigé sur deux feuilles et comprend deux articles.

Ce règlement est accompagné d'une annexe intitulée « ANNEXE 1 BIS LISTE DES ARTISANS, COMMERCANTS ET PRODUTEURS LOCAUX PARTICIPANTS » qui est rédigé sur une feuille.

Une copie de l'avenant à ce règlement et de son annexe est annexée au présent procès verbal de constat et est déposé au rang de mes originaux.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat que j'ai rédigé en mon étude sur une feuille et une annexe de trois feuilles pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RÉSERVES

DONT PROCÈS VERBAL

(\*) SCT : Frais de Déplacement

  
COMMISSAIRES  
DE JUSTICE

